



La gazette des lycées agricoles publics
et maritimes bretons

snetap
FSU

Tonnerre de Breizh !
Kurun kêr Vrest

N° 6
Octobre 2015

Sommaire / Taolenn verr

P. 1

- Edito/Agenda

P. 2 :

- Rentrée 2015 dans l'EAP breton : gros coup de rabot sur les HSE
- République et Illétrisme : la DRAAF fait dans le strict « a minima »
- TFR IBA : La mobilisation des personnels a payé !

P. 3 :

- Erratum action sociale CLAS DIRM NAMO
- Rentrée 2015 dans l'enseignement maritime breton : c'est du quasi ROYAL !
- Grosse frayeur avant repêche !
- 48h chrono !

P. 4 :

- L'écho des bahuts
- Le billet de la persifleuse

L'agenda / Deiziater

CHS-CTREA, Rennes
25 septembre 2015

Comité Technique de la DIRM NAMO, Nantes
1er octobre 2015

Conseil Syndical Régional SNETAP-FSU
Bretagne, Pontivy
6 octobre 2015

Réunion CLAS (Comité de Liaison d'Action
Sociale), DIRM NAMO NANTES
8 octobre 2015

CTREA, Rennes
19 novembre 2015

CREA, Rennes
27 novembre 2015

CHS-CTREA, Rennes
10 décembre 2015

Conseil Syndical National, Paris
Janvier 2016

Edito / Pennad-Stur

Pourquoi s'en priver ?

Pourquoi s'en priver ? C'est bien une victoire. Ne boudons pas notre plaisir ! 6 jours obtenus au moins pour chaque membre du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail, titulaire ou suppléant, hors réunion des instances. **On ne peut que s'en féliciter et considérer que c'est un véritable acquis social, fruit de la détermination des organisations syndicales, dont le SNETAP-FSU.** 6 jours : ce sont des moyens conséquents qui nous engagent pleinement, devant tous les personnels. Ils ne récompensent pas chacun des membres du Comité comme s'il s'agissait de leur octroyer autant de jetons de présence pour leur participation à telle ou telle réunion. Bien au contraire ! Ils garantissent les conditions, pour ce comité, d'exercer ses missions, de définir ses actions, de mener les enquêtes qu'il estime nécessaires et les réflexions qui s'imposent, de déterminer les méthodes et de se doter d'un véritable cahier des charges. Le CHSCT ne peut plus être, désormais, qu'une simple instance d'enregistrement, où l'on se contenterait simplement de cocher des cases en fonction d'items prédéfinis. **Le SNETAP-FSU, aussi bien au niveau national que régional, avait toujours dénoncé ce dévoiement que l'administration avait tendance à nous imposer.** Ces moyens, aujourd'hui, nous confortent dans ce que nous avons toujours estimé être le rôle des CHS-CT : répondre, dans l'urgence des situations de crise ou non [dans la prévention de ces situations], à des problèmes qui, pour ne pas avoir été traités ou anticipés, rendent la vie au travail de chaque agent difficile.

Gouvernance des établissements mais aussi au niveau académique, articulation entre les différents services et les missions de chacun, modalités de reconnaissance des agents dans l'exercice de leurs fonctions ou celle des torts subis, processus de réparation, prévention des risques psycho-sociaux... Autant de sujets et de problématiques qui ne nous ont jamais laissé indifférents et qui, dorénavant, peuvent véritablement être pris en charge et abordés. Ces 6 jours imposent au Comité de se mettre au travail ! Ils définissent un cadre et une responsabilité. Parce que nous aussi, nous sommes soucieux de l'utilisation des deniers publics, gageons qu'ils nous permettent d'être véritablement efficaces. **Parce que décidément, il n'y a rien de pire qu'une vie au travail devenue tout à fait insupportable !**

Albéric PERRIER

Bonne année scolaire
2015-2016 à tous

Directeur de la rédaction
Albéric Perrier

Ont participé à ce numéro

Albéric Perrier, Fabrice Cardon, Pascale Bozec, Sylvia Dervillez,
Jacques Deveaux

Maquette et impression
imprimerie Jacq - Plérin

U
FSU
BRETAGNE



Rentrée 2015 dans l'EAP breton : gros coup de rabet sur les HSE

Dans l'ensemble, les effectifs se maintiennent dans l'enseignement agricole public breton. Bien entendu, ici ou là, des baisses dans le recrutement ou des sur-effectifs dans d'autres. Certaines filières restent encore fragiles, notamment les filières technologiques et certaines promotions entrantes en BTS.

Pour ce qui concerne les moyens, la Dotation Globale Horaire régionale s'établit, début septembre, à 252 047 heures (- 440 heures par rapport à l'an dernier). Reste que dans ce cadre contraint, certains dédoublements ne sont pas faits. Par ailleurs, et certainement le point le plus important de cette rentrée, **l'enveloppe globale des Heures Supplémentaires Exceptionnelles (HSE) pour l'individualisation subit en Bretagne comme dans les autres régions un coup de rabet conséquent (- 28%) : de 4536 heures en 2014-2015, elles passent à 3295 heures.** Autre nouveauté : contrairement aux années passées, il ne sera plus possible d'inscrire, dans cette enveloppe, des projets concernant les BTS. Autrement dit, alors que la DGER entend faire du suivi des bacheliers professionnels en BTS une priorité, par cette diminution et cette réaffectation, les équipes n'en auront plus les moyens... ! Sauf à inscrire des projets dans la rubrique « Pratiques pédagogiques innovantes » ! On doit s'attendre à ce que l'enveloppe subisse, elle aussi, une baisse conséquente...

République et Illettrisme : la DRAAF Bretagne fait dans le strict « a minima » !

Pour le plan d'action de « **Promotion et défense des valeurs de la République** » comme pour le plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme, nous ne pouvons nous satisfaire d'un engagement a minima de l'autorité académique. Or, dans les deux cas, nous avons l'impression que l'autorité académique se contente de répertorier les différentes actions, d'en dresser l'inventaire, d'en faire état dans les instances académiques où pourraient être abordés ces sujets. Certes, lors de l'audience du 2 septembre, où le SNETAP était reçu par la cheffe du SRFD, nous a-t-on assuré que, lors du dialogue de gestion des établissements avec le service régional, cette question serait un élément de la discussion. Mais, avouons-le, c'est pauvre !

Ces sujets ne sont pas anodins ! S'inscrire dans ces actions ne peut pas simplement se réduire à cocher tel ou tel item dans un formulaire qui en ferait le bilan. Tous les agents doivent être concernés, invités à œuvrer, à leur niveau de responsabilité et de mission, dans ces dynamiques. Cela suppose de l'information, de la formation des agents, des échanges de pratiques, etc. **Renvoyer à la seule responsabilité locale des établissements ne peut suffire. Nous attendons une impulsion forte de notre autorité académique.**

Le Conseil régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle de Bretagne s'est réuni le 14 septembre pour valider et lancer le plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Un tel plan n'existait pas jusqu'à présent. Par ailleurs, **les études de l'INSEE montrent que les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agriculture présentent un taux de salariés en situation d'illettrisme de 8 à 10% et c'est dans les métiers de ces secteurs que la part de salariés bretons en situation d'illettrisme est 1,9 fois plus élevée que sur le reste de la France.**

Titre : TFR IBA : La mobilisation des personnels a payé !

La fin de l'année scolaire dernière a été marquée par un conflit entre l'autorité académique et l'intersyndicale des représentants des personnels avec la non-reconduction annoncée du contrat de trois techniciens d'informatique et son intention de contraindre les agents titulaires TFR IBA à travailler sur plusieurs EPL.

C'est après d'intenses échanges avec le ministère, le conseil régional de Bretagne et jusqu'au cabinet du ministre que la DRAAF, sous la pression de l'intersyndicale, a finalement accepté de reconduire à l'identique les contrats des trois agents non titulaires pour cette rentrée scolaire, permettant ainsi aux lycées d'assurer la rentrée dans des conditions informatiques satisfaisantes. De la même façon les titulaires demeurent affectés sur un seul lycée.

La mobilisation des personnels a payé !

48h Chrono !

La circulaire du 20 avril 2015 relative au délai de transmission des arrêts de maladie des fonctionnaires dans la fonction publique de l'Etat précise clairement que « le fonctionnaire qui transmet à plusieurs reprises, sur une période de 24 mois, ses arrêts de travail au-delà du délai de 48h, verra sa rémunération réduite de moitié entre la date de prescription de son arrêt de travail envoyé tardivement et sa date d'envoi effectif. » Sciatiqueux et lumbagosés même combat ! Vous avez 48h pour vous traîner jusqu'à la boîte aux lettres ! Et pas un jour de plus !





Rentrée 2015 dans l'enseignement maritime breton : c'est du quasi ROYAL !!!

La rentrée dans les lycées maritimes bretons montre des effectifs globalement stables ou en légère progression. Saint Malo enregistre 201 élèves, Paimpol 178, Le Guilvinec 110, Etel 192, Nantes 125. Les effectifs de CAP matelot et de 2^{de} Cultures Marines sont et restent les plus fragiles. Les classes de MAN (Mise à Niveau pour les bacheliers issus de bacs généraux ou technologiques souhaitant poursuivre un cursus d'études supérieures) sont complètes aussi bien à Etel qu'à Paimpol (qui avait mal recruté l'année dernière), et la classe de BTS MASEN de St Malo a également fait le plein.

Du point de vue de l'immobilier, notons que la première tranche des travaux de rénovation du LPM de Nantes est achevée avec la mise en place d'ateliers dédiés à la formation machine, un plateau sportif et de nouvelles salles de cours. Le bâtiment des ateliers machines a ouvert ses portes lors de l'inauguration du 2 septembre dernier.

Enfin, Le lycée maritime de St Malo, qui était depuis longtemps très à l'étroit dans ses anciens locaux, s'installe dans des bâtiments neufs (voir photo). Ce nouveau bâtiment superbe a été inauguré le 4 septembre en présence, s'il vous plaît, de Mme Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, de Pierrick Massiot, président du Conseil Régional Bretagne, du maire de St Malo et de toutes les « huiles » de la région Bretagne. Les Malouins ont été d'ailleurs invités à visiter le nouveau lycée le 12 septembre. Nos collègues ont découvert à la rentrée des conditions de travail optimales dans tous les secteurs, notamment sur le pôle « machine » particulièrement bien équipé. Ce nouveau bâtiment, notons-le, abrite également le comité départemental des pêches. L'internat devrait lui être opérationnel début janvier 2016.

Le SNETAP-FSU continue néanmoins de déplorer l'insuffisance de personnels « encadrant vie scolaire », notamment pour accueillir les élèves le dimanche soir, l'absence d'infirmière et de documentaliste pour tenir le CDI. Une lettre de condoléances a d'ailleurs été remise en main propre à Mme Royal.

Grosse Frayeur... Avant Repêche !

Deux de nos collègues bretons admis au concours cette année, l'une en mécanique navale, l'autre en pêches maritimes, ont essuyé une très grosse frayeur au mois de juillet ! D'abord déclarés admis en liste principale par le jury, ils reçoivent dans la foulée une notification du bureau des concours de Toulouse confirmant leur admission. Le bonheur sera bref et les bulles de champagne auront un goût amer. Le lendemain ils reçoivent par mail un courrier annulant le précédent et les informant que finalement ils étaient reçus en liste complémentaire. Horreur, stupéfaction, colère, incompréhension des deux agents. Informé immédiatement, le SNETAP-FSU a saisi immédiatement la Direction des Affaires Maritimes et le Bureau des Concours à Toulouse pour régler la situation. L'erreur venait de la répartition des postes entre concours interne et concours externe qui avait échappé aux jury... Champagne maintenant !

En me syndiquant... qu'est-ce que je gagne ?

En te syndiquant tu choisis déjà de rompre avec l'isolement, l'individualisme et l'égoïsme qui gangrènent de plus en plus nos communautés de travail et nos établissements.

En te syndiquant tu partages activement les valeurs de fraternité, d'équité et de solidarité portées par le SNETAP-FSU et tu apportes ton soutien à la défense collective des droits des personnels contre les manquements au droit, les abus et les décisions arbitraires.

En te syndiquant, tu bénéficieras en outre :

- D'une écoute attentive, de conseils personnalisés et d'un soutien sans faille de notre organisation syndicale en cas de difficulté ou de conflit professionnel.
- D'une intervention du Bureau Régional du SNETAP-FSU Bretagne auprès de la direction de ton établissement ou de l'autorité académique en cas de difficulté persistante.
- D'un appui de nos élus CAP pour tout ce qui concerne le déroulement de ta carrière professionnelle (avancement, mutation, congé formation ou mobilité...)
- D'un appui juridique de nos instances nationales si nécessaire.

Comment te syndiquer ?

En contactant directement le secrétaire ou le trésorier de la section syndicale SNETAP-FSU de ton établissement ou s'il n'y a pas de section syndicale constituée dans ton établissement en te connectant sur le site du SNETAP-FSU : snetap@snetap-fsu.fr

Rappel : Ta cotisation syndicale est déductible de ton impôt sur le revenu à hauteur de 66,66 %. Si tu n'es pas imposable, tu recevras un crédit d'impôt du même montant.

Une question, une demande de renseignement ?

- Par courriel à l'adresse suivante : bretagne.snetap@snetap-fsu.fr
- Par téléphone les mardis et vendredis matins au 07 70 44 33 11 (Albéric Perrier)



Saint Malo : un lycée flambant neuf... mais des locaux vides faute de postes !



Un nouveau lycée maritime flambant neuf a vu le jour et a ouvert ses portes à la rentrée 2015. C'est évidemment un soulagement pour les personnels qui devaient œuvrer depuis des années dans des locaux vétustes et trop exigus. Un seul et grand bémol tout de même pour ce magnifique ouvrage inauguré en grande pompe par Mme Ségolène Royal le 2 septembre dernier : certains locaux pourraient rester vides faute de personnels pour les occuper !!! Il n'y a en effet ni directeur-adjoint ou chef de travaux, ni infirmière, ni documentaliste... Mais c'est encore hélas le lot d'un grand nombre de lycées maritimes !

Pontivy : enfin un nouveau souffle ?

Après des années difficiles et une gestion de l'établissement qui tenait de l'attentisme, du clanisme, voire de l'incurie pour l'année 2014-2015 et qui a généré beaucoup de mal être et de souffrance parmi les personnels, l'arrivée d'un nouveau chef d'établissement à la rentrée 2015 soulève beaucoup d'espérance parmi les agents. Mr Chevalier, nouveau directeur de l'EPL, a fait un excellent diagnostic de la situation et a déjà délimité les chantiers qu'il jugerait prioritaires pour l'avenir de l'EPL : travail sur le secteur de l'agroalimentaire, mise en place d'un nouveau règlement intérieur, action sur les valeurs de la république, diagnostic et prévention des risques psycho-sociaux, engagement dans le projet régional « enseigner à produire autrement »...Le SNETAP-FSU se réjouit de ce dynamisme retrouvé, de cette espérance nouvelle pour les personnels et souhaite sincèrement au nouveau directeur de l'EPL de réussir dans sa mission de redressement.

Nantes : première tranche de travaux achevée

Le Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard de Nantes a vu sortir de terre, des ateliers dédiés à la formation machine, un plateau sportif et des salles de cours. Ces dernières avaient été investies depuis plusieurs mois. Le bâtiment des ateliers machines a ouvert ses portes lors de la dernière rentrée scolaire, l'inauguration ayant eu lieu le 2 septembre 2015. La Région Pays de la Loire a réalisé des investissements conséquents en matériels (moteur BAUDOIN, équipements pédagogiques, ateliers et salles de cours). Il est quand même regrettable que la Région ait fait l'impasse sur de petits équipements (abri à vélos, bancs...) pour faire de petites économies. Les personnels du lycée, s'ils sont satisfaits de la reconstruction de ces locaux, attendent de la Région pays de Loire le lancement de la 2e tranche d'investissement portant sur la reconstruction de l'internat et des ateliers pour la formation Pont.

Erratum action sociale CLAS DIRM NAMO

Les personnels, hors région, des lycées maritimes peuvent bénéficier d'une aide matérielle (somme variable) s'ils ont 6 mois de présence dans le lycée. Ils doivent en faire la demande auprès du service sociale de la DIRM. Cette demande sera présentée à une commission du CLAS pour avis. La commission se réunit chaque mois, s'il y a des dossiers. La prochaine réunion se tiendra le 24 septembre prochain.



Le billet de la persifleuse

« Un ami c'est une route, un ennemi c'est un mur. »

9 novembre 1989. Un mur de 155 kms s'effondrait près de 30 ans après son érection dans un tumulte à la fois joyeux et halluciné devant les caméras du monde entier. Deux Europe déchirées par des destins contraires se réunissaient enfin, s'étreignaient et pouvaient enfin rêver de construire un destin commun sur un continent dévasté par deux conflits mondiaux et la guerre froide. Derrière le mur, celui qu'on ne voyait plus, celui qu'on avait oublié ou ignoré était devenu cet autre... étranger, presque indésirable. Le mur tombé, cet autre si lointain, si différent, devenait un soir d'automne de 1989, un ami, un frère, un parent, un alter égo dont on découvrait qu'il partageait avec nous les mêmes désirs et les mêmes aspirations. Nous pensions sans doute naïvement qu'avec la chute du mur de Berlin qui a bouleversé notre histoire avec une force inouïe, et dont le symbole habite encore nos mémoires, **il ne se trouverait plus d'hommes ou de pays pour reconstruire des murs qui séparent l'homme d'avec l'homme.** Hélas, un peu partout dans le monde (aux Etats-Unis, en Israël, au sud de l'Espagne et maintenant en Hongrie) de nouveaux murs hérissés de barbelés s'érigent pour dire à l'autre, à celui qui a faim, à celui qui n'a plus d'espoir, à celui qui fuit les persécutions, les bombardements, la torture... qu'il n'est qu'un étranger, qu'un envahisseur... J'ai profondément honte de cette Europe qui pinaille sur l'accueil de 120 000 réfugiés quand l'union Européenne compte 500 millions d'habitants ! J'ai honte de cette Hongrie dont le comportement nous rappelle à certains égards les pires cauchemars de notre histoire. **Un peuple qui se referme, qui se claquemure est un peuple qui meurt !**

Un proverbe chinois dit : « Un ami c'est une route, un ennemi c'est un mur. » **Nous avons l'impérieux devoir d'accueillir l'autre qui nous ressemble tant.**



Le service
public,
on l'aime,
on le défend